



OULANGA NA NYAMBA • SORTIES ÉCO-TOURISTIQUES ET PROTECTION DES TORTUES MARINES



“ Le respect de l’environnement doit faire partie intégrante du développement socio-économique de l’île ”



DÉFI

Comment développer la filière éco-touristique pour prévenir le braconnage des tortues marines à Mayotte ?



SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Environnement
- Emploi
- Tourisme social et solidaire



FORME JURIDIQUE

Association loi 1901



DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Oulanga Na Nyamba est une association mahoraise à but non lucratif créée en 1998. Elle s’engage activement pour la protection de l’environnement – Oulanga, et plus particulièrement des tortues marines – Nyamba.

L’association offre la possibilité d’**observer une ponte de tortues** sur la plage de Moya (Petite Terre), un des plus grands sites de ponte à l’échelle de l’île de Mayotte. Les animateurs insistent sur le respect total de la tranquillité de l’animal lors de cette étape cruciale et prennent soin d’expliquer toutes les étapes de la vie d’une tortue marine pour **sensibiliser aux enjeux de la protection de ces espèces protégées**.

L’objectif de ce projet est également d’échanger autour des différentes méthodes employées, notamment via la rédaction d’une charte pour l’encadrement de l’approche des tortues marines.



TERRITOIRE D'INTERVENTION

Département de Mayotte

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE



CHIFFRES CLÉS

Nombre d’ETP
moins de
10

Budget
moins de
50 K€

4 à 6
sorties ponte
par mois

• 700 à 800 touristes sensibilisés par an



CARACTÈRE EXEMPLAIRE ET/OU INNOVANT

Lien au territoire

Prise en compte des enjeux du territoire sur les potentiels de développement éco-touristiques.

Impacts

Création d'une charte d'approche des tortues marines à Mayotte, via une convention avec le Parc naturel marin de Mayotte.

Modèle économique

Mise en place d'un tourisme solidaire, en mettant en avant les guides locaux qui pourront bénéficier des retombées économiques via l'éco-tourisme.



LEVIERS

- Demande croissante d'observations des tortues au niveau mondial, mais aussi sur le territoire de Mayotte
- Développement des structures mahoraises proposant des activités éco-touristiques



FREINS

- Procédures administratives lourdes pour mettre en place la filière éco-touristique du « turtle watching »



ÉTAPES DU PROJET

- **1998** : Création de l'association
- **2010** : Mise en place du suivi de la fréquentation des tortues marines
- **2013** : Actions de lutte contre le braconnage, éducation et sensibilisation à l'environnement
- **2019** : Mise en réseau des acteurs de la protection du lagon



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

- Contribuer au développement d'une filière économique viable à travers l'éco-tourisme
- Développer des formations « éco-guides » auprès de la population locale pour créer de l'emploi et associer les habitant.e.s à la démarche environnementale



PARTENAIRES

FINANCEURS

- Parc Naturel Marin de Mayotte
- Office Française de la Biodiversité

TECHNIQUES

- Office du tourisme de Petite Terre

RÉSEAUX OU FÉDÉRATIONS D'APPARTENANCE

- FMAE (Fédération Mahoraise des Associations Environnementales)
- CDTM (Comité Départemental du Tourisme de Mayotte)
- CRESS de Mayotte



COORDONNÉES

Adresse : 33 bis boulevard des crabes
97615 Dzaoudzi-Labattoir

Mail : oulanga.nyamba@gmail.com

Téléphone : 06 39 66 77 06

Site web : www.oulangananyamba.com

Soutenu par



ANNÉE DE PRODUCTION : 2020